

## **UN NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION DE DISTRIBUTION ET DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ POUR LA HAUTE-SAVOIE**

Après deux ans de négociations, le SYANE a renouvelé le contrat de concession qui octroie la distribution publique d'électricité à Enedis et la fourniture aux tarifs réglementés de vente à EDF. Concédé pour une durée de 30 ans, il poursuit deux objectifs majeurs : renforcer la qualité du service public d'électricité et soutenir la transition énergétique en Haute-Savoie au service du territoire et des usagers.

Cet accord, basé sur un partenariat favorisant plus de proximité et de partage d'informations, prend en compte les récents enjeux de la transition énergétique dont les réseaux électriques intelligents, la mobilité durable et la maîtrise de la demande d'électricité. Le renouvellement du contrat offre une visibilité et des garanties accrues pour les investissements sur le réseau de distribution publique d'électricité avec des engagements à 15 et 30 ans.

Dans les faits, il s'agira de consolider la qualité de fourniture de l'électricité, en particulier de diminuer le temps de coupure par usager et de sécuriser les réseaux au regard des risques présents sur le territoire, notamment les risques climatiques.

Enfin, les termes du contrat concrétisent les principes auxquels le SYANE, Enedis et EDF sont attachés – l'égalité de traitement, la péréquation et la solidarité – et contribuent à ancrer davantage la mission de service public modernisé de la distribution et de la fourniture d'électricité.

### **Renouvellement du contrat de concession**

Ce contrat vient remplacer et renouveler le précédent signé en 2004, afin de moderniser la gestion de la concession déléguée par le SYANE à Enedis et EDF.

Innovant dans sa gouvernance de programmation des investissements, ledit contrat tient également compte des enjeux énergétiques locaux et fournit une vision à long terme des évolutions du réseau dans le contexte de la transition énergétique.

### **Nouvelle programmation des investissements**

Ce nouveau contrat se traduit par un engagement d'investissements de plus de 30 M€ de la part d'Enedis sur une première période de 5 ans, en faveur de la modernisation et de la sécurisation des réseaux et de plus de 7 M€ de la part du SYANE. En sus de cet engagement, Enedis continuera d'investir dans les raccordements de nouveaux clients, particuliers ou industriels, pour accompagner le développement soutenu du département.

Les ambitions de performance visent à réduire le temps de coupure moyen par abonné de 91 minutes en 2017 à 75 minutes d'ici 2035.

Il est également prévu pour 2050 la suppression des câbles papiers de Haute Tension A (HTA) et des fils nus aériens de Basse Tension (BT).

#### CHIFFRES CLÉS

**30 ans**

durée du contrat

**230 communes**

de Haute-Savoie

**13 000 km**

de réseau

**1,1 Md€**

de valeur brute des ouvrages

Programme d'investissements sur 5 ans :

**30 M€** financés par Enedis

et **7 M€** par le SYANE

Réduction du temps de coupure moyen par abonné à :

**75 minutes /an** (objectif 2035)

## **Favoriser le développement de la transition énergétique**

La transition énergétique est au cœur de ce nouveau contrat, ainsi il prévoit un partenariat entre le SYANE et Enedis permettant d'intégrer les enjeux liés à la maîtrise de l'énergie, à l'augmentation de la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables et au développement des nouveaux usages (mobilités électrique, autoconsommation, etc.).

Ces enjeux nécessitent d'adapter le réseau public de distribution d'électricité et de partager une vision prospective commune notamment par l'échange de données qui est facilité par ce nouveau contrat.

## **Des ressources financières sécurisées pour le SYANE au service du territoire**

Les redevances et contributions financières (ce qu'Enedis reverse au SYANE pour son activité de contrôle et pour les investissements réalisés directement sur le réseau) ont été sensiblement revalorisées pour prendre en compte les investissements liés à l'amélioration de la fourniture d'électricité et à la transition énergétique.

Les discussions sur la répartition de la maîtrise d'ouvrage ont abouti à un rééquilibrage de la maîtrise d'ouvrage en faveur du SYANE et à une définition plus homogène et plus lisible des interventions des deux parties (SYANE et Enedis). Ce nouvel équilibre permet de clarifier les enjeux liés aux communes nouvelles et aux critères d'éligibilité du Facé (Fond d'amortissement des charges d'électrification).

## **Un engagement de qualité de service pour les clients**

Le présent contrat explicite les engagements d'EDF au titre de sa mission de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente. Dans ce contexte, la volonté d'apporter un service de qualité à la clientèle demeure une de ses priorités.

## CONTACTS PRESSE

### **SYANE**

Stéphane BAILLY  
Responsable  
Communication  
04 50 11 16 19  
[communication@syane.fr](mailto:communication@syane.fr)

[www.syane.fr](http://www.syane.fr)

**Le SYANE est un établissement public constitué par les communes et le Département pour organiser le service public de la distribution d'électricité et de gaz en Haute-Savoie.** À ce titre, il réalise d'importants travaux sur les réseaux (électricité, éclairage public, télécommunications) pour le compte de ses communes adhérentes. 70 ans après sa création, le SYANE a progressivement élargi ses domaines d'intervention dans les réseaux d'énergies (gaz, éclairage public, bornes de recharge pour véhicules électriques, réseaux de chaleur), l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et l'aménagement numérique.

### **ENEDIS**

Sonia DIAZ  
Directrice Communication  
0760749908  
[sonia.diaz@enedis.fr](mailto:sonia.diaz@enedis.fr)

**ENEDIS est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité** qui emploie 38000 personnes. Au service de 35 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (220 et 20.000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

### **EDF**

Pascale SAVEY  
Directrice Communication  
07 61 22 37 95  
[pascale.savey@edf.fr](mailto:pascale.savey@edf.fr)

**Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers** : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 39,8 millions de clients, dont 29,7 millions en France. Le Groupe a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires consolidé de 69 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.